

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 6 septembre 2016, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Jean-François Meilleur, Veronique Morel, Amélie Poirier, Hélène Roberge, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi qu'Isabel Godard et Jocelyn Plante, représentants du Comité de parents.

**ABSENCE NOTIFIÉE :** aucune

**SONT AUSSI ABSENTS :** monsieur Christian Delorme et madame Renée Beaulieu, représentants du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Luc Lapointe, directeur général intérimaire, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, et Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 heures.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-011-09-16** Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation des procès-verbaux des 7 juin, 28 juin et 30 août 2016
4. Affaires en cours
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
  - Direction générale
    - 6.1. Mandat au Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre
  - Service de l'organisation scolaire
    - 6.2. Plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Saint-Amable / Formation d'un comité de travail
    - 6.3. Plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Boucherville / Formation d'un comité de travail
7. Point d'information (néant)
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
  - 12.1. Parole aux commissaires-parents
  - 12.2. Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

**C-012-09-16** Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2016, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**C-013-09-16** Il est proposé par madame Carole Vigneault d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 28 juin 2016, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**C-014-09-16** Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 30 août 2016, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Un parent de Boucherville, qui était présent à la séance du 7 juin, réitère sa demande voulant que la politique d'admission et d'inscription soit revue. Elle souhaite que les règles permettant d'identifier les élèves en surplus soient modifiées, de façon à protéger la fratrie à venir lorsqu'un élève est transféré. Elle souhaite également que l'élève transféré dès le préscolaire soit protégé dans son école d'adoption, comme c'est le cas lors de transferts au cours du primaire.

Madame Roberge indique que la commission scolaire recense présentement toutes les demandes reçues de parents depuis le début de la dernière année scolaire, en lien avec le processus d'inscription et les transferts, dans le but de nourrir la réflexion qui permettra de revoir la politique cet automne.

Un parent de Boucherville, qui représente un groupe de parents, présente les trois demandes formulées par les parents de ce groupe. Une pétition est déposée. Ils demandent la révision de la Politique d'admission et d'inscription et la révision du plan de répartition de Boucherville. Ils demandent une plus grande reconnaissance pour l'ancienneté et la fratrie.

Madame Roberge indique qu'une consultation sera tenue auprès des conseils d'établissement des écoles de Boucherville cet automne, concernant la révision du plan de répartition de cette ville.

Un parent, membre du groupe de parents ayant présenté la demande pour l'ouverture d'une école alternative, indique que le référentiel présenté au printemps a été retravaillé au cours de l'été. Elle dépose une lettre d'appui de la ville de Sainte-Julie. Elle souhaite savoir qui assurera le suivi de ce dossier, à la suite du départ de Madame Denise Gauvreau, et à quel moment. Elle réitère son désir de collaborer avec la Commission scolaire pour la réalisation de ce projet.

Madame Roberge indique qu'une analyse du projet sera déposée au Conseil des commissaires d'ici la fin octobre. Monsieur Patrick Mendes prend la relève de Madame Gauvreau dans ce dossier.

Un parent de Boucherville, qui s'était présenté en juin, réitère sa demande voulant que la rue où elle demeure soit rattachée au secteur de l'école Paul VI, située très près de chez elle, compte tenu de la petite taille de sa rue. Elle conteste également le fait qu'un nouvel arrivant dans un secteur amène le

transfert d'un élève qui s'y trouve déjà, mais qui réside plus loin. Elle souhaite que l'ancienneté prime.

Un parent de Boucherville fait état de l'analyse comparative qu'elle a faite des politiques d'admission des commissions scolaires Marie-Victorin et des Grandes-Seigneuries, avec celle de la Commission scolaire des Patriotes.

Un parent de Boucherville fait état de son désir que l'ancienneté soit un critère ayant préséance sur les autres lors de l'identification des élèves à transférer.

## **6. POINTS DE DÉCISION**

### Direction générale

#### **6.1 Mandat au Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint, présente ce dossier.

Considérant le départ de madame Denise Gauvreau du poste de directrice générale adjointe intérimaire de la Commission scolaire des Patriotes, et ce, depuis le 24 août 2016;

Considérant le départ à la retraite de madame Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, à la fin de l'année scolaire 2016-2017;

Considérant l'absence d'une durée indéterminée de monsieur Joseph Atalla, directeur général;

Considérant la nécessité de pourvoir un poste de directeur général adjoint ou de directrice générale adjointe;

**C-015-09-16** Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

De mandater le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de pourvoir un poste temporaire, avec possibilité d'un poste régulier, de directeur général adjoint ou de directrice générale adjointe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### Service de l'organisation scolaire

#### **6.2 Plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Saint-Amable / Formation d'un comité de travail**

Madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant la construction d'une école primaire à Saint-Amable;

Considérant la nécessité de réviser le Plan de répartition des élèves des écoles primaires du secteur de Saint-Amable;

Considérant la consultation qui devra se tenir auprès des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur de Saint-Amable;

**C-016-09-16** Il est proposé par madame Valérie La Madeleine :

De former un comité de travail composé des personnes suivantes :

- Madame Hélène Roberge, présidente du Conseil des commissaires
- Madame Valérie La Madeleine, commissaire représentant la ville de Saint-Amable
- Le commissaire représentant le Comité de parents au primaire

- Monsieur Patrick Mendes, directeur général adjoint, représentant la Direction générale
- Madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire.

Le comité est mandaté pour :

- Recommander au Conseil des commissaires un plan de répartition des élèves des écoles primaires du secteur de Saint-Amable à soumettre à la consultation des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur de Saint-Amable;
- Analyser les commentaires reçus dans le cadre de la consultation tenue auprès desdits conseils d'établissement;
- Recommander au Conseil des commissaires un plan de répartition des élèves des écoles primaires du secteur de Saint-Amable;
- Recommander, s'il y a lieu, au Conseil des commissaires, l'adoption de mesures particulières en lien avec la mise en place d'un nouveau plan de répartition des élèves des écoles primaires du secteur de Saint-Amable.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.3 Plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Boucherville / Formation d'un comité de travail**

Madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant le volume important de transferts d'élèves ayant eu lieu depuis la mise en application du plan actuel;

Considérant la problématique de départ, à savoir le nombre très élevé de transferts d'élèves du secteur de l'école Les Jeunes Découvreurs à Boucherville;

Considérant la résolution numéro C-104-01-07 adoptée le 30 janvier 2007 reconduisant, à compter de l'année scolaire 2007-2008, le plan en vigueur en y ajoutant des mesures transitoires pour les élèves de l'école Les Jeunes Découvreurs ;

Considérant la volonté de la Commission scolaire, à l'automne 2013, de réviser ledit plan ;

Considérant la recommandation du comité de travail de ne pas réviser le plan de répartition de cette ville, à la suite de son analyse ;

Considérant les demandes de parents de Boucherville reçues durant l'année scolaire 2015-2016 sur les transferts d'élèves ;

**C-017-09-16** Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De former un comité de travail composé des personnes suivantes :

- Madame Hélène Roberge, présidente du Conseil des commissaires
- Madame Josée Bissonnette, commissaire, représentant la circonscription numéro 11 de Boucherville
- Monsieur Alain Langlois, commissaire, représentant la circonscription numéro 10 de Boucherville
- Le commissaire représentant le Comité de parents au primaire
- Madame Marie Vandemoortele, directrice générale adjointe, représentant la Direction générale
- Madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire.

Le comité est mandaté pour :

- Recommander au Conseil des commissaires un plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Boucherville à soumettre à la consultation des conseils d'établissement des écoles primaires de ladite ville;
- Analyser les commentaires reçus dans le cadre de la consultation tenue auprès desdits conseils d'établissement;
- Recommander au Conseil des commissaires un plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Boucherville à mettre en place à compter de l'année scolaire 2017-2018;
- Recommander, s'il y a lieu, au Conseil des commissaires, l'adoption de mesures particulières en lien avec la mise en place d'un nouveau plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Boucherville.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. POINT D'INFORMATION**

Néant

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant

## **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS**

Néant

## **10. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Hélène Roberge invite les autres personnes qui le souhaitent à prendre la parole.

Un parent de Boucherville, dont l'enfant a été transféré, conteste le fait que le transport scolaire est offert seulement vers certaines écoles d'adoption et pas à toutes. Il conteste également le fait que les réponses pour les demandes de places disponibles soient transmises en octobre, plutôt que dès le début de l'année scolaire.

Un parent demande la modification de la clause qui protège uniquement la fratrie déjà présente à l'école et non pas les élèves n'ayant pas encore commencé leur fréquentation scolaire, tout particulièrement à Boucherville où les transferts sont fréquents et où deux enfants d'une même famille peuvent avoir deux écoles de secteur différentes, en raison des règles particulières du secteur de l'école Les Jeunes Découvreurs.

## **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

### **ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION**

- Participation aux discours protocolaires dans le cadre de la Fête nationale de Boucherville en compagnie de la commissaire de Boucherville
- Rencontre avec le député de Chambly, monsieur Jean-François Roberge, en compagnie de monsieur Luc Lapointe, au sujet de l'organisation scolaire au secondaire pour les élèves de Chambly.

Ont été expliquées à M. Roberge les règles budgétaires du ministère de l'Éducation, qui précisent qu'un ajout d'espace au secondaire ne peut être considéré que s'il manque un minimum de 125 places sur tout le territoire de la commission scolaire. Comme il n'y a pas de manque de places au secondaire sur notre territoire, M. Roberge a été informé que la commission scolaire ne

déposera pas de demande au ministère pour l'ajout d'espace au secondaire à Chambly.

À la suite de cette rencontre, une pétition initiée par le président du Conseil d'établissement de l'école secondaire de Chambly et appuyée par le M. Roberge a été mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. Une conférence de presse, convoquée par le député à ce sujet, aura lieu demain, mercredi le 7 septembre. Il s'agit là d'une initiative du député et non de la commission scolaire.

### ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Lettre d'opinion au sujet des transferts d'élèves – Site web de la Commission scolaire des Patriotes et journal La Relève de Boucherville
- Visite du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, à l'école secondaire François-Williams en compagnie de plusieurs commissaires et de représentants de la Commission scolaire des Patriotes, des écoles de Saint-Amable et de la municipalité, pour l'annonce d'un investissement pour une nouvelle école primaire à Saint-Amable (26 août)
- Entrevue avec le journal Les Versants au sujet des défis de la rentrée

### ACTIVITÉS CSP

- Cérémonie de remise des diplômes aux finissants de l'École d'éducation internationale en compagnie de la directrice générale adjointe intérimaire et le commissaire du secteur
- Souper du tournoi de golf de la Fondation de l'école secondaire De Mortagne en compagnie des deux commissaires de Boucherville
- Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de l'école des Trois-Temps en compagnie du commissaire du secteur
- Gala des élèves des groupes TSA de l'école secondaire De Mortagne en compagnie de la commissaire de Boucherville et de la directrice générale adjointe intérimaire
- Participation à la rentrée des cadres
- Participation à la rentrée du personnel des centres administratifs
- Présence à la nouvelle école La Farandole pour la rentrée scolaire
- Présence à la nouvelle école primaire de Chambly pour la rentrée scolaire (Monsieur Alain Langlois a remplacé la présidente pour cette activité.)

### ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Conseil général FCSQ : La présidente n'a pas participé à cette rencontre en raison de la visite du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à Saint-Amable pour l'annonce de la construction d'une nouvelle école primaire
- À venir le 8 septembre : Rencontre du CA du RSCM

## **12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

### **12.1 Parole aux commissaires-parents**

Madame Isabel Godard invite les parents à se présenter aux assemblées générales dans les écoles en septembre. Le Comité de parents tiendra son assemblée générale le 6 octobre prochain.

### **12.2 Parole aux autres commissaires**

Madame Carole Vigneault souligne l'implantation de trottibus près des écoles de Saint-Bruno-de-Montarville.

### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-018-09-16** À 20 h 23, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire générale

CH/lc